

Honoraires de vente

Prestations

Recherche acquéreur, négociation, démarches administratives (Diagnostics, cadastre, livre foncier), visites, rédaction des conventions entre les parties

Honoraires appliqués sur le **Prix de Vente Net Vendeur (PVNV)**

Biens	Honoraires TTC			Honoraires HT
	Locaux à usage d'habitation Maisons, Appartements	Terrain, Garage, Parking	Mandat de recherche	Locaux commerciaux, professionnels, fonds de commerce
Jusqu'à 100 000 €	6000€	10% du PVNV avec un minimum de 1000€	5% du PVNV avec un minimum de 5000€	7% du PVNV avec un minimum de 6000€
De 100 001 € à 200 000 €	6% du PVNV avec un maximum de 11 000€			
Au-dessus de 200 001 €	5% du PVNV avec un minimum de 11 000€			
Sauf convention expresse convenue entre les parties, les honoraires sont à la charge de l'ACQUEREUR				

Dossier estimation détaillée : 250 € TTC

Honoraires de location

Honoraires TTC pour visite, établissement du dossier locataire, rédaction du bail et réalisation de l'état des lieux.

Biens	Part du locataire TTC		Part du bailleur TTC	
	Visite, Constitution du dossier Rédaction du bail	Etablissement de l'état des lieux	Visite, Constitution du dossier Rédaction du bail	Etablissement de l'état des lieux
Place de parking ou garage	75 €		75 €	
Studio, appartement jusqu'à 40 m ²	8 €/m ²	3€/m ²	8 €/m ²	3€/m ²

	En % du loyer mensuel Hors charges Plafonné à 8€/m ²	Forfait Plafonné à 3€/m ²	En % du loyer mensuel Hors charges Plafonné à 8€/m ²	Forfait Plafonné à 3€/m ²
Appartement de 40 à 70 m ²	65 %	120€	65 %	120€
Appartement à partir de 71 m ²	60%	180€	60%	180€
Maison	50%	180€	50%	180€

Locaux commerciaux :

- Honoraires de négociation et rédaction du bail : 12% HT du loyer annuel hors taxes et hors charges.
- Etat des lieux : 300€ HT.
Répartition des honoraires à négocier entre bailleur et locataire.

Honoraires de gestion locative

- Locaux d'habitation, locaux commerciaux : 7,5 % HT, soit 9 % TTC sur encaissements.
- Immeubles entiers : sur demande et devis.

Assurance groupe

- Assurance groupe (loyers impayés, dégradations immobilières, protection juridique et carence locataire) : 2 % TTC sur loyers + charges.